

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Travaux d'aménagement de voirie

RD 768 / RD 779

Commune de CAMORS

Juillet 2020



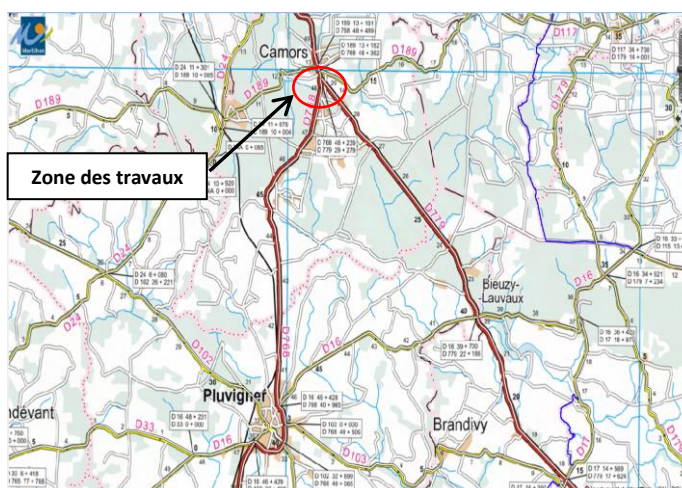
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale sud-ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre de son programme de travaux 2020, la commune de CAMORS a décidé de réaliser l'aménagement de voirie des rues de la forêt et de Floranges.

Cet aménagement est situé dans l'agglomération sur la RD 768 entre le PR 47+835 et le PR 48+255 et sur la RD 779 entre le PR 29+237 et le PR 29+277.

Plan de situation



Organisation des travaux

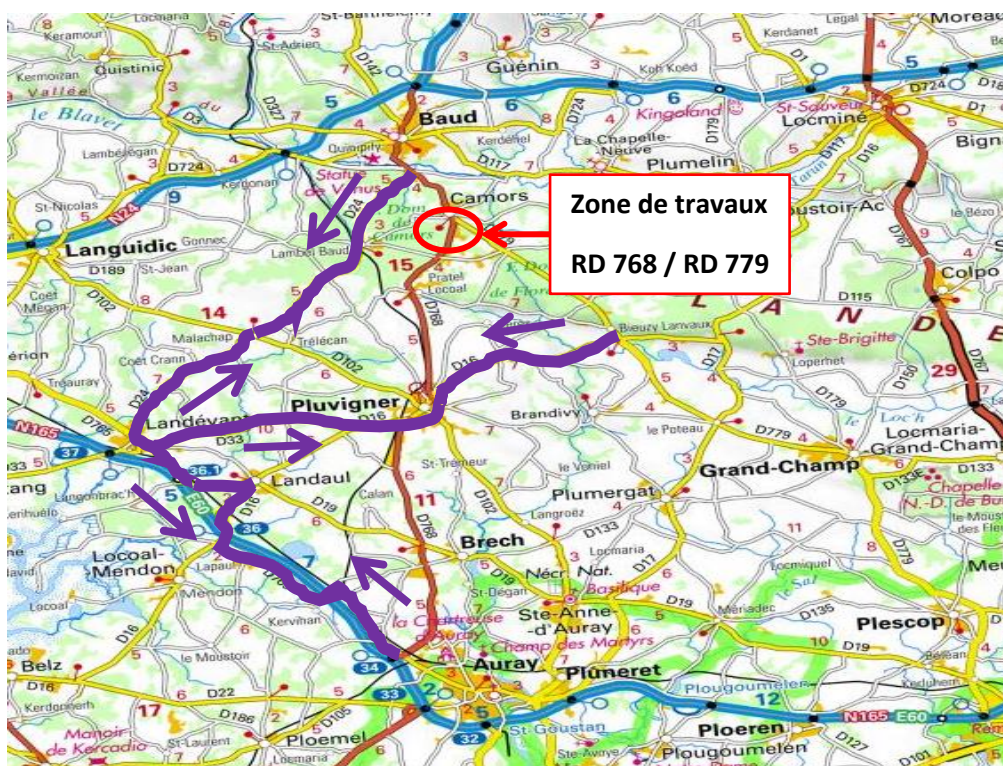
Les travaux d'aménagement étaient initialement prévus sur une période de 12 semaines entre le 24 février et 15 mai 2020.

Du fait de la crise sanitaire, le chantier a été interrompu du 16 mars au 27 avril 2020.

La nouvelle date prévisionnelle de fin de travaux est fixée au 17 juillet 2020, pour la réalisation des enrobés de la couche de roulement de chaussée, il est nécessaire de mettre une déviation de la circulation pendant trois nuits sur la RD 768 et sur la RD 779.

Information durant les travaux

Une déviation de la circulation pour les véhicules en transit de la RD 768 et de la RD 779, sera mise en place pendant trois nuits du 6 au 9 juillet 2020 de 20h à 6h, suivant les itinéraires ci-dessous :



Des panneaux d'information aux usagers seront positionnés de part et d'autre du chantier, à compter du 30 juin 2020.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur
les chantiers

Contacts élus et presse :

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.